

S'LOW

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</p> <p>Séance du mercredi 27 septembre 2023</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 19 septembre 2023, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mercredi 27 septembre 2023 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 13</p> <p>Présents : 9</p> <p>Votants : 12</p> <p>Délibération n°D_2023_09_27_07</p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Cecon, M. Christophe Comé, Mme Pierrette Baton Marechal, M. Marc Brunier, Mme Carole Chen, M. Laurent Esteulle, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : M. Julien Langloys à Mme Anne-Marie Cecon, M. Louis Buda à M. Georges Canicatti, M. Jean-Philippe Gecchele à M. Christophe Comé</p> <p>Absent excusé : M. Norbert Regard</p> <p>Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.</p> <p>Mme Pierrette Baton Marechal est désignée pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Demande de subvention des Jeunes Agriculteurs de Frangy/Seysssel pour l'organisation d'une manifestation (défilé de tracteurs)


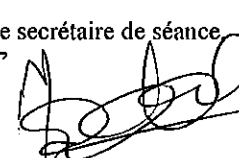
Monsieur le Maire donne lecture d'un courriel des Jeunes Agriculteurs du canton de Frangy/Seysssel par lequel l'association sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention pour l'organisation d'un défilé de tracteurs entre Frangy et Annecy pour les fêtes de Noël. Le convoi traversera la commune à une date et un horaire de passage qui seront définis ultérieurement. Un moment de convivialité d'une dizaine de minutes serait programmé devant la mairie.

Au vu de la demande, le conseil municipal, à l'unanimité et à mains levées, décide :

- * **D'OCTROYER** une subvention d'un montant de 100 € aux Jeunes Agriculteurs du canton de Frangy/Seysssel pour l'organisation d'un défilé de tracteurs entre Frangy et Annecy pour les fêtes de Noël ;
- * **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires.

Les crédits correspondants seront inscrits à l'article « 6574 – Subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » du budget principal M14 de l'exercice 2023.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 28 SEP. 2023</p> <p>De sa publication : 28 SEP. 2023</p> <p>Et de sa mise en ligne le : 28 SEP. 2023</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine-Sarzin, le 27 septembre 2023</p> <p>Le Maire  Le secrétaire de séance </p> <p>Georges CANICATTI Anne-Marie CECCON</p>
--	--